Légende

Zones

- UA = zone urbaine à forte valeur patrimoniale
- UB = zone urbaine dense caractéristique des faubourgs
- UC= zone urbaine à vocation résidentielle avec tissu lâche
- UD = zone urbaine à vocation de logement collectif
- UE = zone urbaine à vocation d'équipements
- UF= zone de hameau (préservation du caractère architectural bressan)
- UX = zone d'activités économiques
- UZ = zone d'activités commerciales
- UAj UBj UCj = zone urbaine de protection des berges des cours d'eau et de la ripisylve
- 1AU = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitation
- 1AUe = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'équipements
- 1AUr = zone de renouvellement à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitation
- 1AUx = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'activités
- A= zone agricole
- Aj = zone à vocation horticole ou maraichère
- As = Zone agricole stricte
- Aco = Secteur agricole de corridor écologique
- N = zone naturelle
- Nco = Secteur naturel de corridor écologique
- Na = zone naturelle à vocation d'aire de stationnement et équipement lié au marché
- NE = zone naturelle à vocation de loisirs
- Nv = zone naturelle à vocation d'aire de stationnement de caravanes

L'indice "i" est attaché à une zone quand celle-ci se situe en zone inondable d'après le PPRi de la Seille approuvé et 1/07/2004 et modifié le 1/12/2004.

- Bâtiment agricole : ICPE
- Changement de destination autorisé au titre du L.151-11 du Code de l'Urbanisme

Bâtiment historique et structurant à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme

- Patrimoine remarquable à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Linéaires commerciaux à préserver au titre du L.151-16 du Code de l'Urbanisme

Parcelle faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- Voie Verte
- Cône de vue : Espace à maintenir ouvert
- Emplacement réservé au titre du L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Espace Boisé Classé à conserver au titre du L.130-1 du Code de l'Urbanisme
- Espace Vert Protégé à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Arbre à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Alignement d'arbres à maintenir et à valoriser au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Haies à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Zone humide à protéger au itre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Servitude I5
- Surface en eau
- Bâtiment identifié comme élément de patrimoine au titre de l'article L.151-19 du CU

Liste des emplacements réservés

Numéro	Description	Superficie (m²)	Bénéficiaire
1	Continuité piétonne et projet de base de loisirs	3480.8	Commune
2	Création d'une médiathèque	3841.1	Commune
3	Elargissement rue de sables	1232.9	Commune
4	Accès déchetterie côté La Chapelle-Naude	2037.8	Commune
5	Aménagement carrefour rue de Beaufort avenue Fernand POINT	22.6	Commune
6	Aménagement rue Albert JAILLET	11	Commune
7	Aménagement carrefour rues du Jura et de la Peuplerale	30.9	Commune
8	Aménagement carrefour rues de Beaufort et du Jura	100	Commune
9	Contournement allée des Jardins	7084.1	Commune
10	Extension Jardins	4070.9	Commune
11	Contournement impasse de Varennes	79.7	Commune
12	Cheminement piéton place des Cordeliers – avenue Fernand POINT	408.8	Commune
13	Jonction entre rue Albert JAILLET et l'allée Jules MASSENET	408.3	Commune
14	Cheminement piéton Basse Maconnière - Saugy	10289	Commune
15	Cheminement le long de la Vallière et du Solneau	8711.6	Commune
16	Accès piéton 1AUr1 par chemin des Portaines	59.4	Commune
17	Extension de la voirie pour desservir la zone 1AUr1	311.2	Commune
18	Aménagement de la voirie de desserte de la zone 1AUr1	316.3	Commune

Liste des éléments du paysage

Numéro	Description
1	Hôtel-Dieu
2	Maison du Bailli
3	Théâtre Municipal
4	Tour Saint Pierre
5	Tour Saint Paul
6	Gare SNCF
7	Immeubles présentant un intérêt architectural
8	Ancien garage Citroën
9	Edifice lié au transport de Sel
10	Demeures bourgeoises
11	Moulin du Bourgchâteau
12	Chapelle Saint Pierre en Louhannais
13	Hôtel particulier
14	Hospice Pernet,Oratoire et Murets
15	Ancien dancing
16	Maison Passerat et Ancienne Mairie
17	Maisons arcade piliers et pans de bois
18	Maison avec loggia
19	Ferme de la Troche
20	Ferme Saugy
21	Ferme Bressane
22	Hôtel de Ville
23	Ancien abattoirs
24	Eglise Saint Pierre
25	Eglise de Châteaurenaud
26	Musée Ecole des Beaux-Arts
27	Anciens bains publics
28	Buffet de la gare le terminus
29	Site de la Chapellerie
30	Abattoirs de Bram
31	Salle de la Grenette
32	Groupe Scolaire Vial Vincent
33	Kiosque
34	Anciennes haltes ferroviaires de l'Ecotet
35	Lavoir

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Commune de Louhans-Châteaurenaud

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

APPROBATION

Document approuvé par Délibération du Conseil Municipal
en date du :

verdi
Sensible à vos ambitions
VERDI INGENIERIE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
13 Avenue Aristide Briand - 39100 DOLE
Tél : 03.84.79.02.57 / Fax : 09.72.13.38.70
Email : dole@verdi-ingenierie.fr

Pièce numéro :

4.2

Echelle: 1/7500ème